

25 novembre 2008

Déclaration d'intention (article L. 233-7 du code de commerce)

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">DYNACTION (Euronext Paris)</p> |
|---|

Complément à D&I 208C2093 du 25 novembre 2008

Par courrier du 25 novembre 2008, la déclaration d'intention suivante a été effectuée par M. Michel Baulé :

- « Je déclare contrôler, avec ma famille, Eximium à 100% ;
- Je déclare agir seul en ce qui concerne l'acquisition des titres de DYNACTION ;
- J'envisage de poursuivre mes achats de titres ;
- Je n'envisage pas de prendre le contrôle de la société à supposer que ce soit possible ;
- Je n'envisage pas de solliciter un poste au conseil d'administration ou au conseil de surveillance de la société, mais éventuellement au conseil d'administration de PCAS, filiale de DYNACTION ».
